

AVIS N° 257 - 2024 / BRVM / DG

Bank Of Africa Côte d'Ivoire
(BOA CI)

Augmentation de capital par incorporation de réserves et de primes

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société Bank Of Africa Côte d'Ivoire (Symbole : BOAC) procédera à l'augmentation de son capital par incorporation de réserves et de primes, avec émission d'actions gratuites.

Cette opération, portant sur un montant de vingt milliards (20 000 000 000) FCFA, entraînera la création de vingt millions (20 000 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1 000) FCFA chacune, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne.

- La date de fermeture des registres étant fixée au **mardi 29 octobre 2024**, l'action cotera **ex-droit d'attribution** à partir du **vendredi 25 octobre 2024**.
- La **valeur théorique** du Droit d'Attribution (DA) sera publiée le **jeudi 24 octobre 2024** par Avis au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- L'opération d'attribution des actions gratuites **donnera lieu** à une cotation des droits.
- La période de négociation du Droit d'Attribution (DA) est de dix (10) jours, soit du 29 octobre 2024 au 12 novembre 2024.
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au **1^{er} janvier 2024**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 15 octobre 2024

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

